

ABONNEMENT.

SAUMUR: Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 9. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR: Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 6 MAI

LA RÉPUBLIQUE MODÉRÉE.

M. Ribot, député du Pas-de-Calais, a fait dimanche à Saint-Pol un discours politique qui montre combien sont tenaces les illusions et les rancunes du centre gauche.

En voici la substance: L'orateur fait appel aux républicains et aux conservateurs devenus républicains par raison.

Il les engage à continuer à soutenir la République parce que, dit-il, ce gouvernement est le seul actuellement possible.

M. Ribot convient que, dans les dernières années, des fautes ont été commises. Le gouvernement et l'administration ont été trop étroits dans leurs procédés.

L'orateur blâme ensuite les dépenses exagérées; il critique l'éparpillement des forces de la France, conseille aux républicains de revenir à une politique plus large et plus nationale; de fermer la question religieuse, d'écarter résolument les prétendues réformes radicales qui sont des utopies dangereuses et de travailler à diminuer les charges, à faire de bonnes finances, à améliorer le commerce, l'industrie, l'agriculture, à développer toutes les branches de la richesse nationale.

Puis l'orateur nous trace le portrait d'une République idéale, chimérique, d'une République qui repousse les formes radicales. Enfin il conclut par un appel à l'union de tous les républicains.

Nous avons là un consul facétieux et les radicaux se chargeront de lui prouver combien sa plaisanterie est de mauvais goût.

45 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ENFANT VOLÉ

Par Louis COLLAS

XVI

LA MAISON ABANDONNÉE (suite).

La nature semblait m'encourager à l'espérance. Je voyais à quelques pas de moi la mer calme et souriante, reflétant les rayons de la lune; un vent tiède et doux en agitait à peine la surface, et son murmure dans le feuillage se mariait à celui des vagues qui caressaient la grève.

C'était bien sa figure rayonnante de bonté et telle que me l'avait retracée Mariette. Mes yeux se baignaient et le rêve continua les capricieux dans ses bras. Je voyais ma mère me presser dans ses bras, m'accablant de caresses, je l'entendais me dire: — Pourquoi as-tu tant attendu? Pourquoi l'insolent de ton cœur ne t'a-t-il pas plus tôt conduit vers moi?

Quoi! il invite tous les républicains à l'union et il exclut impitoyablement les réformes radicales! Il se moque du peuple.

L'orateur termine par cette conclusion admirable: « L'union des républicains est le seul moyen de sauver la République des périls qui la menacent. »

Alors la République est perdue! Après avoir commencé par dire: « La République est le seul gouvernement possible, » M. Ribot termine par cet aveu: « La République est impossible. »

La conclusion est plus belle que l'exorde. Nous ne nous attarderons pas à discuter les calomnies ineptes et les idioties prophétiques de M. Ribot; son langage suffit à montrer que le parti royaliste n'a pas de pire ennemi, de plus implacable adversaire que le centre gauche.

M. Ribot, qui n'est grand que par la taille, n'a pas seulement réfléchi que tout son discours manquait absolument de logique.

Lorsque, après avoir épuisé la liste des folies et des crimes de la République, il a, en bon républicain, calomnié la monarchie, il ne s'est pas douté que sa conclusion était simplement absurde. Car, enfin, si comme il en convient lui-même, nos finances sont au pillage, si nous marchons à la banqueroute, si la religion est persécutée, si l'industrie, le commerce et l'agriculture sont aux abois, si la guerre de Chine est une entreprise détestable, si la France ne compte plus en Europe, si, au lieu de nous relever, nous tombons chaque jour plus bas, à qui en est la faute? Pas à la Monarchie sans doute, puisque, depuis quinze ans, nous subissons la République. A qui donc, sinon à cette même République?

ENCORE UNE HUMILIATION!

Si les Anglais ont éprouvé des humiliations un peu partout, s'ils se font battre au Soudan, s'ils courbent la tête devant l'homme de fer prussien, s'ils reculent devant l'attitude menaçante de la Russie, ils prennent leur revanche sur nous.

Le moment leur a paru favorable pour frapper sur la France dont l'antique et légitime orgueil ne sera bientôt plus qu'une légende.

Est-il rien de plus arrogant que les déclarations faites hier par les ministres anglais à la Chambre des lords et à la Chambre des communes?

« Le Bosphore égyptien, a dit lord Granville, a été supprimé par un décret légal du gouvernement égyptien, et le gouvernement anglais a sanctionné cet acte. »

Alors que deviennent les capitulations? « Le Bosphore ne reparaitra pas, a déclaré M. Gladstone. On examinera la question de droit au sujet du mode de suppression, mais la réapparition du journal n'est pas comprise dans l'arrangement. »

Pourquoi les journaux officieux nous racontaient-ils que M. de Freycinet avait fait une réclamation énergique et qui ne laissait pas de place aux faux-joyants?

Et comment se fait-il, lorsque la France n'a reçu qu'une demi-satisfaction, comment se fait-il qu'un ministre anglais puisse annoncer à la tribune des conclusions que le gouvernement français n'avait pas encore osé faire connaître?

Elles sont vraiment étranges ces déclarations au Parlement anglais à propos de l'imprimerie du Bosphore égyptien et de la visite de simple politesse faite par Nubar-Pacha au consul français pour lui dire cette plaisanterie: que les violences exercées par ses ordres contre sa personne furent le résultat d'une erreur!

Car ces violences, malgré les réclamations de M. de Freycinet, ne seront pas punies, et le journal supprimé ne reparaitra pas, et l'imprimerie ne servira plus qu'à imprimer les lettres d'invitation de notre consul à une prochaine soirée où Egyptiens et Anglais viendront ricaner.

Encore une fois, les journaux officieux ont eu tort de le prendre de si haut avec l'Égypte et l'Angleterre, puisque la prétendue énergie de M. de Freycinet n'a abouti qu'à une humiliante comédie.

NOS BONS FARCEURS.

Le Rappel publie ce petit morceau d'éloquence démocratique et de laisser aller républicain:

« Parlons sérieusement: est-ce que la commission du budget se prendrait, par hasard, au sérieux? »

« Est-ce qu'elle aurait la prétention de discuter le budget comme on le discute en temps ordinaire; d'imprimer de jolis rapports et de faire voter avec solennité, à la Chambre, après deux mois d'études, ce que la Chambre a déjà voté il y a deux mois? Le budget d'aujourd'hui n'est que la reproduction, ou, si l'on veut, la conséquence du budget précédent. »

« C'est un budget de fin de législature. »

« Le ministère n'a qu'à le soumettre en faisant ses réserves, s'il croit devoir faire ses réserves; la commission n'a qu'à l'accepter et à l'offrir à la Chambre. »

« En quinze jours l'affaire doit être terminée. »

« Il y a une situation financière très-grave et peut-être difficile à régler. Il faudra probablement recourir à un grand emprunt. Il faudra établir l'impôt sur le revenu depuis si longtemps demandé et SOUHAITÉ, en France; il faudra se résoudre, enfin, à des réformes profondes et nécessaires. Mais est-ce au moment où la législature se termine, au moment où la nation va être consultée sur tous ces points importants qu'il appartient à une commission du budget qui n'a pas d'autorité, qui n'a presque plus de mandat, de proposer des solutions? »

« La commission du budget n'a donc rien à faire. Elle l'a si bien compris qu'elle n'a pas travaillé une heure pendant les vacances. »

O peuple souverain! O contribuable, mon frère, voilà comment les républicains se préoccupent de tes épargnes! Voilà le souci qu'il prennent de ton argent.

O ouvrier qu'on pousse aux grèves, si tu paies cher cette année tes gouvernants, c'est que M. Lockroy n'a pas le temps plus

Je fus arraché au sommeil par un bruit que j'entendis dans le feuillage; je me redressai et vis presque aussitôt un homme qui s'avancait vers le perron. A mon aspect, il s'arrêta brusquement, comme si une apparition surnaturelle l'avait frappé d'épouvante; je le poursuivis et crus entendre deux voix causer doucement. Un instant après, les branches des espaliers craquèrent sous le poids de personnes qui opéraient précipitamment une escalade, deux ombres se dessinèrent au-dessus du mur et j'entendis la chute de deux corps à l'extérieur de la propriété.

Si rapide qu'eût été cette évasion, je crus être certain d'avoir reconnu dans l'un des malfaiteurs le fermier de la Châtaigneraie. Il avait probablement eu connaissance de la visite de mon père à la maison, où il croyait retrouver la marquise; sans doute, aussi, un air de famille qu'il avait remarqué sur mes traits lui avait donné l'éveil. Craignant de voir la propriété sur laquelle il avait jeté son dévolu lui échapper, il s'était introduit dans notre demeure pour y voler des titres et des papiers dont il comptait plus tard se prévaloir.

S'il avait soupçonné ma présence, je pouvais craindre qu'il me dénonçât à l'autorité; pour ne pas être arrêté dans la maison abandonnée, je la quittai au moment où le jour allait paraître, et, après avoir laissé passer quelques heures, je pénétrai dans Lorient. L'entrée des portes était

soigneusement surveillée; heureusement, je me souvins qu'après ma rentrée à Brest, à la suite de la bataille du 1er juin, on m'avait délivré un congé conçu dans les termes les plus élogieux.

Cette pièce me servit de passeport et écarta tout soupçon. Parmi les curieux se trouvait un marin qui avait servi sur le même bâtiment que moi; il me reconnut et me proposa de boire un coup avec lui. J'acceptai, il était du pays et je me proposais de le faire causer; je ne fus pas beaucoup plus avancé, seulement je reçus de sa bouche la confirmation des prévisions peu rassurantes que j'avais entendu exprimer par M. du Coudray.

Tallien était venu à Lorient avant la catastrophe de Quiberon et avait stimulé l'ardeur des autorités républicaines, réclamé une justice impitoyable. Des arrestations nombreuses avaient eu lieu, surtout dans le corps de la marine, où l'on soupçonnait des complicités avec les émigrés.

La flotte, avant le débarquement, avait été chargée de barrer le passage aux Anglais; elle avait essuyé un échec et été obligée de rentrer dans le port; des accusations de trahison avaient été dirigées contre les capitaines de plusieurs bâtiments et leurs équipages. On disait que des mesures sévères avaient été prescrites contre les étrangers.

Ces renseignements m'imposaient un redoublement de prudence. Cet entretien eut aussi un autre

bon résultat pour moi, ce fut de m'enhardir à entrer en relation avec les uns et les autres.

Regarder autour de moi, c'était quelque chose, mais les questions adressées à propos et d'une façon naturelle avaient aussi leur prix. J'avais pris de l'assurance, je n'avais plus cette allure timide et embarrassée qui aurait suffi pour appeler sur moi l'attention, je puis même dire que je pratiquais très-convenablement ma diplomatie familière; toutefois, je n'y gagnai pas grand-chose, et j'avais parcouru la plupart des rues de Lorient sans m'être rapproché du but, lorsque je me trouvais au rendez-vous qui m'avait été donné par Mariette sur le port.

Je me promenais devant les quais, qui avaient perdu leur animation d'autrefois, constatant les tristes symptômes du déclin de notre marine; les vaisseaux et les frégates étaient condamnés à l'inaction, les chantiers étaient déserts. Mariette se trouvait là, mais elle évita de me parler jusqu'à ce que nous fussions arrivés dans un endroit désert, à l'abri des regards soupçonneux.

— Eh bien? me dit-elle.

— Je n'ai rien découvert.

— Ni moi non plus; je suis allée chez les personnes qui ont reçu des secours mystérieux de la marquise; soit qu'elles ne sachent rien, soit qu'elles se défassent de moi, je n'ai pu recueillir aucun indice.

que ses collègues de s'occuper de l'emploi des fonds que l'on te force à payer!

Que dirait ce citoyen député si, lorsqu'il va palper ses appointements de législateur, on lui répondait que le budget ayant été bâclé on a négligé le crédit qui le concerne?

Les quelques lignes que publie le *Rappel* mériteraient d'être affichées dans toutes les communes de France; elles devraient figurer dans les manuels de l'instruction laïque, civique et obligatoire.

Rien n'est plus propre à montrer ce que c'est que la République et en quoi consiste le respect des républicains pour l'argent du peuple, le respect pour cet impôt tiré de la sueur du peuple.

Chronique générale.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

La séance d'hier a été une séance de scrutins. Mais tout d'abord M. Floquet annonce qu'il a reçu une demande en autorisation de poursuites contre un député. Cette demande émane, on le sait, de M. André Treille, rédacteur du *Paris*; elle est dirigée contre M. Andrieux, coupable d'avoir dénoncé les manœuvres boursicotières d'une certaine presse. Plaignons... M. Treille et, dans son intérêt, faisons des vœux pour que sa demande ne soit pas accueillie.

L'ancien préfet de police doit avoir en lieu sûr une jolie collection de papiers petits ou grands terriblement indiscrets. C'est un homme de précautions, M. Andrieux.

Après avoir renvoyé à l'examen des bureaux la demande de poursuites, M. Floquet ouvre le scrutin pour la nomination d'un vice-président de la Chambre, puis pour la nomination d'un secrétaire.

Pour ce second scrutin, le *quorum* n'ayant pas été atteint, il sera procédé jeudi à un second tour.

Le premier a donné le résultat suivant : M. Anatole de La Forge est élu par 146 voix contre 129 attribuées à M. Develle, candidat de l'Union républicaine. C'est un nouvel échec pour l'opportunisme.

Il est procédé à l'établissement de l'ordre du jour des délibérations de la Chambre.

Cet ordre du jour est ainsi déterminé :
Second tour de scrutin pour la nomination d'un secrétaire ;

Projet de loi ratifiant le traité de Hué.
Projet de loi relatif au câble télégraphique du Tonkin.

Projet de loi relatif aux délégués mineurs.
Projet de loi sur les récidivistes.

Le projet de loi sur les caisses de retraite pour la vieillesse est inscrit au numéro 45 de l'ordre du jour.

Sauf ces modifications, l'ancien ordre du jour reste le même.

LES ÉLECTIONS DU 3 MAI.

Nous avons les résultats de trois élections de conseillers généraux, qui ont eu lieu dimanche 3 mai.

— J'irai moi-même, lui dis-je.

— Prends garde, j'ai entendu parler, sur ma route, de conspirateurs, d'agents des Anglais, d'aristocrates, contre lesquels il faut être sans pitié. Le soupçon est partout. J'ai vu presque assommer un pauvre diable, parce qu'on prétendait qu'il avait tenu des propos suspects. J'ai cru apercevoir le mari de ma mère; cet homme me fait peur.

Je lui racontai ce qui m'était arrivé pendant la nuit.

— C'est très-grave, répondit-elle. Par cela même qu'il t'a vu en compagnie du marquis, tu es un ennemi pour Tanguy; peut-être soupçonnera-t-il la vérité; la calomnie ne lui coûtera pas pour te perdre, car tu le trouves entre lui et son intérêt; prends garde!

Je n'avais aucune objection à faire; il était évident que si cela dépendait du tisseur, ma liberté et ma vie étaient en péril. J'allais continuer la conversation, mais Mariette remarqua quelques personnes qui se dirigeaient vers nous; elle me quitta pour aller leur tendre la main.

L'espoir que j'avais la veille commençait à m'abandonner, j'étais cependant bien résolu à poursuivre et à ne m'arrêter que devant une impossibilité absolue. Je me mis en devoir d'aller interroger les personnes qui avaient si mal répondu aux questions de Mariette, mais elle m'avait donné des indications très-incomplètes; j'errai dans les rues

Dans le canton de Condé-sur-Noireau (Calvados), les électeurs avaient à remplacer M. le comte de Pontécoulant, récemment décédé. M. de Pontécoulant faisait partie de la majorité républicaine du conseil général du Calvados.

M. de Barrère, ancien consul de France à Jérusalem, s'est présenté comme candidat monarchique; il a été élu par 1,427 voix contre 1,267. Ce succès est d'autant plus remarquable que M. Jules Delafosse, le député conservateur de l'arrondissement, n'avait jusqu'ici réuni, dans le canton de Condé-sur-Noireau, que 300 voix. C'est donc un bénéfice de 4,200 voix réalisé depuis quatre ans.

Dans le canton de Guichen (Ille-et-Vilaine), M. Martin, conservateur, a été élu avec 1,746 voix contre 1,493 données au républicain, M. Gandon.

A Rennes même, où les conservateurs n'ont pas présenté de candidat, M. Bourdonnay a été élu avec un programme radical; il a battu comme concurrent un de ces républicains modérés si chaudement recommandé par M. Ribot.

Décidément, les républicains de la nuance de M. Ribot n'ont pas plus l'oreille du suffrage universel que celle de la Chambre.

LA PRÉPARATION ÉLECTORALE.

Selon le *Journal du Loiret*, bien placé pour être exactement informé, « les conservateurs achèvent l'organisation de leurs comités à Paris. Ils préparent une souscription pour la caisse qu'ils constitueront pendant la période électorale. »

Les journaux du Puy-de-Dôme annoncent, d'autre part, l'arrivée de M. Clémenceau à Clermont-Ferrand, dès que le comité électoral républicain sera définitivement constitué.

LES RENFORTS AU CAMBODGE.

Le général de Courcy, commandant en chef de l'expédition du Tonkin, a été invité par le gouvernement à détacher de ses troupes 1,500 hommes pour être envoyés en Cochinchine et au Cambodge.

Cet envoi devra être effectué dès que la situation au Tonkin le permettra.

Cette nouvelle prouve, une fois de plus, la situation inquiétante du Cambodge.

M. Allain-Targé a renouvelé à deux membres du conseil général de l'Oise, qui étaient allés lui rendre visite relativement aux affaires du département, l'assurance que le gouvernement n'avait pris aucune résolution concernant l'expulsion des princes.

LE MANIFESTE IMPÉRIALISTE.

Lundi, le comité électoral du parti impérialiste a soumis au prince Victor son manifeste aux électeurs français.

Ce manifeste qui va paraître dans quelques jours est très-énergique et très-affirmatif sur la question des droits et du principe.

En ce qui concerne l'alliance du parti avec les monarchistes aux prochaines élections, le terrain sur lequel on les place est très-libéral, mais en même temps très-nettement délimité.

CHINE. — On télégraphie d'Hanoi, 5 mai:

« La complète évacuation du Tonkin par les troupes chinoises du côté de Lang-Son est officiellement confirmée.

« Les derniers renseignements reçus d'Extrême-Orient constatent que les pourparlers engagés à Tien-Tsin pour la conclusion d'un traité de paix se poursuivent sans incident et que, d'autre part, l'armée du Yunnan continue sans interruption son mouvement de retraite.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 5 mai.
La hausse continue. Les nouvelles sont toujours bonnes et les Consolidés anglais gagnent encore 9/16 à 98 3/16. Nos voisins paraissent donc n'avoir plus la moindre appréhension. Chez nous, le règlement de la liquidation ne permet pas d'aller si vite. Pour le moment, l'important c'est de consolider les progrès acquis.

Les rentes françaises conservent leur avance: le 3 0/0 est à 79.40, l'amortissable à 81.25, le 4 1/2 à 108.30.

L'action du Crédit Foncier de France n'est pas encore à son prix. En achetant maintenant on fait un placement fructueux.

Les prêts hypothécaires et communaux suivent une marche progressive qui va encore accélérer l'exercice 1885.

Les Obligations Foncières 1885 se négocient très-activement. La petite épargne ne s'occupe plus que de ces titres qui, pour un déboursé de 42 fr., donnent droit aux tirages et à un revenu de 3 0/0.

La Banque d'Escompte se maintient avec beaucoup de fermeté.

La hausse de l'Italien 5 0/0 s'accroît brillamment. On a coté 94.45. Les conventions de chemins de fer vont jeter dans les caisses du Trésor des millions qui donneront une solidité nouvelle au budget.

La Société Générale est très-ferme et très-recherchée.

Les Chemins Méridionaux font encore des progrès. Les conventions leur sont éminemment favorables.

L'obligation Est-Algérien, moins chère que les titres qui jouissent de la même garantie, bénéficie de la préférence justifiée que lui accorde le comptant.

Le Rio-Tinto monte assidument. Il arrivera bientôt à des cours rationnels.

L'Égyptienne unifiée est à 335. Le Turc est en reprise à 16.15.

Le Suez, très-animé, varie de 2,050 à 2,030. Nos chemins français sont fermement tenus: l'Orléans à 1,320, le Nord à 1,655, le Midi à 1,165, l'Est à 795, l'Ouest à 845, le Lyon à 1,280.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE SAUMUR.

L'assemblée générale de la Société des courses de Saumur aura lieu dimanche prochain 4 mai, à une heure du soir, dans une des salles de la Mairie.

La réunion aura pour but :

tés; on venait dans ma direction, je m'enfuis à toutes jambes.

Lorient est, en général, une ville régulièrement bâtie et la plupart des rues se coupent à angles droits. Cependant on trouve dans le voisinage des remparts des voies étroites, tracées en dehors de toutes les règles de la symétrie. J'étais dans un de ces quartiers et j'étais favorisé par l'obscurité.

Toutefois, les clameurs de ceux qui me poursuivaient devenaient plus nombreuses, plus intenses. J'entendais répéter: « Arrêtez-le! » Je ne savais où j'allais, je me glissais dans les ruelles les plus ténébreuses, au risque de revenir sur mes pas et de tomber dans le groupe de mes ennemis. Je ne sais combien de temps dura cette chasse, quelles routes je suivis. J'étais arrivé dans une ruelle où ne brillait aucune lumière, elle avait un aspect sépulchral. En ce moment, j'entendis la voix de Tanguy qui, dans une ruelle parallèle, stimulait le zèle de ses compagnons. En face de moi, je croyais apercevoir des ombres menaçantes, j'allais être cerné. Tout espoir d'évasion était perdu, je sentais mes jambes fléchir de fatigue, lorsque je vis une porte s'ouvrir. Guidé par l'instinct de la conservation, je la poussai et me trouvai dans l'intérieur d'une habitation. Pour le moment, du moins, j'étais à l'abri de la meute qui s'était acharnée contre moi.

(A suivre.)

LOUIS COLLAS.

1° Reddition des comptes des exercices 1883 et 1884;

2° Remplacement d'un membre de la Commission par suite du décès de M. Lecomte.

Tous les sociétaires sont invités à y assister.

CONSEIL DE RÉVISION.

Nous rappelons que le Conseil de révision pour les jeunes gens de la classe de 1884 se réunira la semaine prochaine à la Mairie de Saumur, savoir :

Lundi 11 mai, à 2 heures 1/2, pour les jeunes gens du canton Nord-Est de Saumur;

Mardi 12 mai, à 2 heures, pour ceux du canton Nord-Ouest;

Mercredi 13 mai, à 9 heures, pour ceux du canton Sud.

VÉLOCE-CLUB DE SAUMUR.

La Société du Vélo-Club de Saumur qui compte maintenant sept années d'existence, fera courir, pour commencer la saison, deux courses de Championnat, le jeudi 14 et le dimanche 17 mai.

JEUDI 14 MAI 1885.

Course de Championnat de vitesse
Distance : 4,000 mètres.

A 2 heures, route de la Ronde.

1^{er} prix, une médaille d'argent avec diplôme.

2^e prix, une médaille d'argent avec diplôme.

3^e prix, diplôme et un abonnement à *Revue Vélocipédique*.

DIMANCHE 17 MAI 1885.

Course de Championnat de fond
De Saumur à Longué aller et retour (28 kilomètres).

Départ à 2 heures, octroi de la Ronde.

1^{er} prix, une médaille d'argent avec diplôme.

2^e prix, une médaille d'argent avec diplôme.

3^e prix, diplôme et un abonnement à *Revue Vélocipédique*.

Une jument grise a été présentée mardi au sieur Pape, marchand de chiens à Bagneux. A l'arrivée de la jument le vendeur s'est enfui, abandonnant la sans être payé, ce qui porte à croire qu'elle ne lui appartenait pas.

Le propriétaire peut s'adresser à la charmerie de Saumur pour rentrer en possession de l'animal volé.

CHEMIN DE FER DE LA FLÈCHE À ANGERS.

M. de Soland, député d'Angers, a d'un administrateur du chemin de fer de la Flèche la lettre suivante :

« La réception du chemin de fer de la Flèche se fera jeudi prochain.

» L'ouverture définitive aura lieu le procès-verbal de réception aura été prouvé par le ministre. »

DÉPART POUR LE TONKIN.

Le ministre a décidé, le 2 mai, qu'une division de réserve, destinée au Tonkin, serait formée dans la première quinzaine de mai au camp du Pas-des-Lanciers (corps), Bouches-du-Rhône.

440 hommes d'infanterie du 9^e régiment seront dans la composition de cette division. Sur ce chiffre, le 135^e de ligne fournira 60 hommes.

On choisira des hommes aptes à la campagne. Seront exclus les hommes faibles avant le 1^{er} juillet 1886 (volontaires et engagés volontaires).

Le 22^e bataillon de chasseurs, actuellement à Morlaix, où il appartient au corps d'armée, fera partie de cette division. Ce bataillon va effectuer le plus grand voyage qu'on puisse accomplir en chemin de fer, part en part, de l'extrémité de la France aux côtes de la Provence.

L'AFFAIRE CHUDEAU-JARONVILLE.

Nous lisons dans la *Petite France* que le *Patriote de l'Ouest* n'est pas

